

Daix, le 4 juillet 2017

Madame, Monsieur, chers amis,

Je suis heureux de vous inviter à notre rencontre annuelle qui, en 2017, aura lieu le **30 septembre à PESMES, Cité de Caractère située aux confins de la Bourgogne et de la Franche-Comté**. Vous trouverez ci-après les modalités pratiques concernant cette journée.

Comme je vous l'ai écrit dans un précédent mail, ces rencontres permettent d'échanger pour s'informer ou pour mieux répondre aux questions que nous pouvons nous poser dans nos associations et... plus simplement pour mieux nous connaître. Nous voulons faire de cette journée un point d'appui à vos activités.

Comme il s'agit de répondre à vos attentes, la fiche d'inscription ci-jointe vous permettra de proposer des sujets que vous aimeriez voir aborder lors de cette journée. N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits.

Pour la première fois, vous pouvez aussi préparer des feuilles à afficher (format A5 de préférence) pour une "foire aux contacts" destinée à ceux et celles qui recherchent ou proposent des conférenciers, des musiciens, des expositions thématiques ou toute autre ressource susceptible d'enrichir l'action locale des uns et des autres.

Côté actualité, cette année nous vous informerons sur la nouvelle loi qui régleme désormais le patrimoine, la création et la propriété artistique, l'architecture et modifie nos pratiques avec l'administration dont les ABF. Ainsi il faut noter la disparition des secteurs sauvegardés au profit d'un nouveau dispositif qu'il faut connaître. Quid de l'archéologie, de la SACEM ? et de nos concerts et manifestations diverses ?... Cette nouvelle loi dite LCAP touche les secteurs qui sont les nôtres ; **elle sera abordée par le Président national de la fédération Patrimoine-Environnement qui a été un acteur éminent dans la mise au point de ce texte**. Elle nous concerne tous en tant qu'associations mais, cela va sans dire, aussi comme particuliers ou propriétaires.

Autre sujet important : les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins (JPPM). En effet, ces journées, remarquablement animées par beaucoup d'entre vous, n'ont pas le retentissement qu'elles méritent. On peut leur donner un souffle plus important. Aussi je vous propose de venir nombreux afin d'élaborer ensemble un processus qui donnera plus de force au niveau régional sans remettre en cause le cadre général national. Ce doit être un des leviers de développement de notre ruralité et non les journées du "petit patrimoine".

Bien cordialement,

Gérard DREXLER

Délégué régional Bourgogne-Franche-Comté Patrimoine-Environnement (LUR-FNASSEM)

Délégué régional des JPPM

**Cette rencontre annuelle est faite pour vous. Ne la manquez pas.**

**Venez nous retrouver pour ces échanges et un repas convivial**

**le samedi 30 septembre 2017 au château de PESMES**

# Rencontre du 30 septembre 2017 à PESMES

- 9h00 Accueil des participants au château de PESMES
- 9h30 Mot d'accueil par M. Frédéric HENNING, maire de Pesmes, Gérard DREXLER, Michel ALBIN, président des Cités de Caractère Bourgogne-Franche-Comté
- 10h00 Présentation de la Fédération Patrimoine-Environnement par le Président national Alain de La Bretesche
- 10h30 Présentation de la loi LCAP
- 11h15 Questions / réponses
- 11h45 Accueil des personnalités et présentation de leurs orientations en matière de patrimoine et de travail avec les associations : quelles articulations pour une participation active des associations aux actions des collectivités présentes ?
- 12h30 Apéritif et repas buffet
- 14h00 Suite des questions-réponses sur la loi LCAP
- 14h30 Témoignages sur les JPPM et perspectives pour 2018
- 15h15 Sujets d'actualité demandés par les participants et présentation de leurs associations
- 16h00 Présentation des activités régionales des prochains mois par Gérard DREXLER et conclusions de la journée
- 16h30 Visite guidée du patrimoine de la Cité de Caractère de PESMES
- 





INSCRIPTION à la  
Journée Régionale du 30 septembre 2017  
à PESMES

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Association ou site : .....

Adresse postale : .....

.....

Téléphone : .....

Adresse mail : .....

sera présent

accompagné de .....

Nombre de participants : ..... x 30 euros

Total =..... euros

|  |
|--|
| Chèque à libeller au nom de Patrimoine-Environnement<br>et à adresser à Patrimoine-Environnement - 23, rue des Alisiers - 21121 DAIX |
|--|

ne pourra être présent mais souhaite être informé des travaux de Patrimoine-Environnement

**Sujets que vous souhaitez voir aborder :**

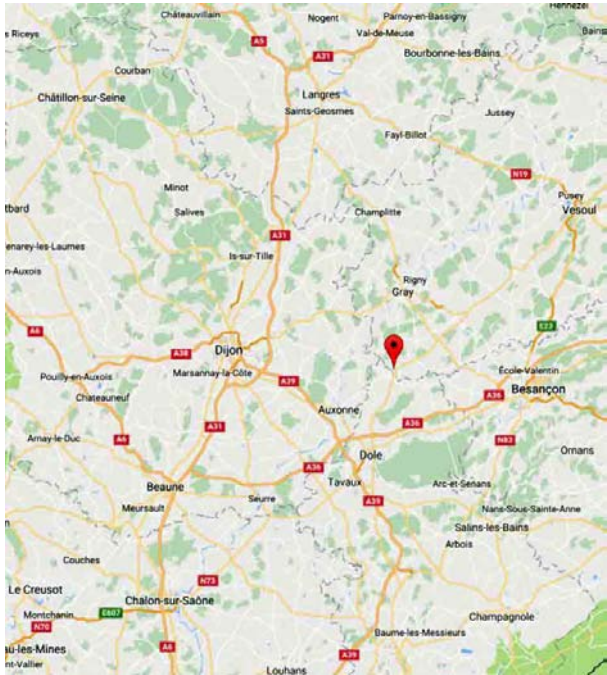
.....  
.....  
.....  
.....

**REPONSE SOUHAITEE POUR LE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2017  
AU PLUS TARD**

La contribution de 30 euros par personne couvrira les frais d'accueil, de repas et  
d'organisation de la journée

**Pour vous rendre au château de PESMES (fléchage local "Maison Royale") :**

PESMES est situé à mi-chemin (42 km de part et d'autre) entre Dijon et Besançon.  
Accès par autoroute : A36 sortie n° 2 Dole-Authume puis D475 sur 20 km.



Parking conseillé : rue de Choiseul (en haut à gauche sur le plan ci-dessous)

